



## NOUVELLE PRESIDENCE

# LES ORIENTATIONS 2023-2026 POUR AGIR SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

**Mercredi 10 mai 2023, à l'occasion de leur Assemblée générale, les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) se sont réunies pour, notamment, renouveler le Bureau de leur Fédération nationale, Atmo France. Catherine Hervieu a été élue à la fonction de Présidente.**

## La nouvelle orientation de la mandature 2023-2026 de Catherine Hervieu

Quels sont les enjeux auxquels sont confrontés les AASQA ?

*Nous sommes dans un monde incertain, entre changement climatique, guerre en Ukraine mais aussi, enjeux énergétiques et conséquences des pollutions environnementales cumulés qui impactent notre santé. Le réseau des AASQA contribue à l'élaboration des solutions d'amélioration de la qualité de l'air. Ces enjeux sont d'ailleurs de mieux en mieux reconnus par les décideurs, les acteurs socio-professionnels et par une large partie de la société.*

*De plus, ces enjeux se combinent avec celui du changement climatique, d'où l'importance d'apporter nos connaissances et expertises pour des démarches transversales Climat-Air-Énergie en toute responsabilité.*

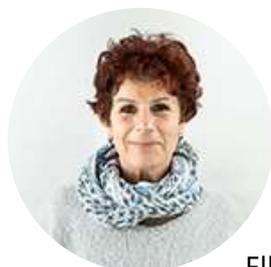
Quelles sont les ambitions de votre mandature ?

*Suite aux orientations stratégiques élaborées lors de l'Assemblée générale ce 10 mai, j'ai la mission avec l'ensemble du Bureau, sans exhaustivité, de développer encore plus de partenariats afin d'augmenter la visibilité du réseau et ses apports sur les enjeux pour l'amélioration de la qualité de l'air, de faire valoir la transversalité de la qualité de l'air rapportée à l'ensemble des politiques publiques à partir de leur évaluation et d'accompagner au mieux la mise en œuvre de la nouvelle directive Air européenne en cours d'élaboration.*

Sur quels moyens allez-vous appuyer ?

*L'originalité de la structure associative des AASQA avec leurs quatre collèges d'acteurs (Etat, Collectivités Territoriales, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées) constitue une richesse de partage des connaissances et d'actions. C'est un appui fort pour légitimer nos orientations et assurer nos missions réglementaires. Dès lors, il s'agit d'assurer les moyens pour les AASQA à la hauteur des ambitions qui leur sont confiées et du travail prospectif coordonné par la fédération. Ce sera également une des priorités de notre Bureau.*

## Présentation des membres du nouveau Bureau



### Catherine Hervieu, Présidente et représentante au Conseil national de l'air

Atmo Bourgogne-Franche-Comté

Administratrice de France Nature Environnement Côte-d'Or, Catherine Hervieu est présidente d'Atmo Bourgogne Franche-Comté depuis 2017.

Elle est par ailleurs conseillère municipale de Dijon 2020 et conseillère départementale depuis 2021.



### Jean-Félix Bernard

Airparif

Biologiste, Jean-Félix Bernard a été le premier président du Conseil national de l'Air (1998-2004) et rapporteur de la première évaluation de l'application de la loi sur l'air de 2001. Il a présidé Airparif pendant dix ans, jusqu'en 2022. Toujours membre du conseil d'administration en tant que personnalité qualifiée, il s'est vu confié la poursuite de la représentation de l'association au sein d'Atmo France par Philippe Quénel, nouveau président d'Airparif.



### Nicolas Bonnet

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

Ingénieur en informatique et modélisation, Nicolas Bonnet est actuellement maire-adjoint à Clermont-Ferrand, en charge des Mobilités Actives, de la Qualité de l'Air, de la Nature en ville et de l'Alimentation. Il est engagé dans le réseau des AASQA depuis plusieurs années : tout d'abord comme Président d'Atmo Auvergne en 2014 où il a accompagné sa fusion avec Air Rhône-Alpes, puis en tant que Président du Comité territorial Auvergne d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes, responsabilité qu'il exerce encore aujourd'hui.



### Thomas Campmas

Air Pays de la Loire

Thomas Campmas est ingénieur en génie des procédés. Son expérience dans l'industrie concerne principalement les thèmes de la sécurité et de l'environnement. Il a été élu trésorier d'Air Pays-de-la-Loire élu en 2020.



## Gaëlle Lahoreau

### Lig'Air

Gaëlle Lahoreau est ingénieure agronome de Paris-Grignon et docteure en écologie de l'Université Pierre et Marie Curie. Rédactrice scientifique, elle a travaillé pour C'est Pas Sorcier, le CNRS, le CNES... Elle est présidente de Lig'Air depuis 2021 et vice-présidente de la région Centre-Val de Loire déléguée à la démocratie permanente.



## Alain Laplanche

### Air Breizh

Alain Laplanche est ingénieur Chimiste et doctorant d'Etat es Sciences Physique. Son habilitation à diriger des recherches lui a permis d'être professeur des universités à l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes et directeur du laboratoire « Chimie et Ingénierie des Procédés » rattaché à l'UMR 6226, « Sciences chimiques de Rennes ». Il a été directeur de nombreuses thèses, publications et communications nationales et internationales notamment sur les procédés de traitements de l'eau et l'air avec un focus particulier sur l'analyse et les traitements des micropolluants. Il est Président d'Air Breizh depuis 2016.



## Pierre-Charles Maria, trésorier

### AtmoSud

Pierre-Charles Maria est professeur émérite de chimie à l'Université Côte d'Azur et ancien vice-président délégué à l'environnement et au développement durable de l'Université Nice Sophia-Antipolis. Ancien président du Syndicat intercommunal des Paillons et du Comité de rivière du bassin versant des Paillons, il est également maire honoraire de Peillon. Il est Président d'AtmoSud.



## Jacques Patris, représentant au Conseil national de l'air

### Atmo Hauts-de-France

Chercheur en immunologie, Jacques Patris a mené durant une quarantaine d'années des recherches sur l'épistémologie. Il est président d'Atmo Hauts-de-France depuis 2014.



## Ramata Touré, secrétaire

### Atmo Réunion

Ramata Touré est Présidente d'Atmo Réunion, Adjointe au Maire de Sainte Suzanne, Vice-présidente déléguée à la commission Environnement et Développement Durable, déléguée au Plan Climat Air Energie Territorial PCAET du Nord (Réunion). Elle est la Fondatrice et Présidente de l'Institut de Formation Professionnelle Des Outre-Mer des Métiers de l'Environnement et du Développement Durable MEDD Océan Indien.

### Contact presse

Lou Millet, chargée de communication  
06 29 35 54 98 – [lou.millet@atmo-france.org](mailto:lou.millet@atmo-france.org)

### A propos de la Fédération Atmo France

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.

## *Les AASQA :*

### *40 ans d'expertise en matière de surveillance de la qualité de l'air, d'information de la population et d'évaluation des actions menées pour sa reconquête*

Le Code de l'Environnement confie la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air aux AASQA (Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air) depuis la Loi sur l'Air, dite Loi LAURE, du 30 décembre 1996. Ces associations s'étaient fondées dans les années 1970 et sont donc désormais agréées par l'État. **Le réseau national se compose aujourd'hui de 19 AASQA** (une par région administrative de métropole et d'outre-mer). Elles emploient au total **plus de 550 salariés**.

Elles ont pour **principales missions**<sup>1</sup> de :

- **Surveiller et prévoir la qualité de l'air** par des **mesures**, des **modélisations (cartographies et scénarisations)** et des **inventaires** (cadastres d'émissions air et énergie). Leur **champ d'intervention** couvre un large panel de **polluants réglementés** (particules, oxydes d'azote et de soufre, ozone...) étendu aux **gaz à effet de serre**, à **l'air intérieur**, aux **pesticides** dans l'air, aux **pollens**, aux **odeurs**...
- **Informier pour sensibiliser** la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution
- **Accompagner les décideurs** par **l'évaluation des actions** de lutte contre la pollution de l'air et de **réduction de l'exposition** de la population à la pollution de l'air mais aussi les dispositifs préfectoraux d'alerte.
- **Améliorer les connaissances** et **participer aux expérimentations innovantes** sur les territoires.

Fédérées par Atmo France, les AASQA travaillent en réseau pour **partager leur expertise et mettre leurs moyens en commun**.

Ces AASQA ont des **spécificités** qui sont aussi des **atouts** :

- Ce sont des organismes de **type associatif, agréées par l'État**
- Leur **gouvernance** est **quadripartite** (État, Collectivités, Entreprises, Associations et personnalités qualifiées santé/environnement)
- Leur **financement** est **diversifié** (État, Collectivités, Entreprises via des dons libératoires de Taxes Générales sur les Activités Polluantes), ce qui garantit leur neutralité et leur indépendance.
- Leur **ancrage territorial** les place **au plus près des acteurs locaux**, dont les collectivités territoriales, et en font des lieux uniques pour des **diagnostics partagés et des actions concertées** sur la qualité de l'air à l'échelle d'une région
- **Les informations** qu'elles produisent sont des **données de référence, fiables et transparentes**, les indicateurs qu'elles établissent le sont **de façon homogène sur l'ensemble du territoire national**
- Leur approche est **transversale** sur les **enjeux croisés air/climat/énergie** et couvre la qualité de l'air **extérieur et intérieur**.

**Ces vingt dernières années**, les AASQA sont progressivement passées d'une **logique de surveillance stricte** à une **logique d'aide à la décision auprès des décideurs** en particulier les collectivités territoriales, à travers leur capacité à accompagner et évaluer les actions menées pour améliorer la qualité de l'air.

Fortes de l'équilibre des acteurs réunis dans leur gouvernance, les AASQA sont reconnues comme des **acteurs de la transition écologique** au plus près des citoyens et des décideurs, **présents durablement dans les territoires** et en mesure **d'évaluer et de suivre**, de **manière indépendante, l'efficacité des plans d'actions** sur la qualité de l'air : **Plan de Protection de l'Atmosphère**, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires devant inclure les anciens Schémas Régionaux Climat-Air-Énergie (SRCAE); Plan Climat Air Énergie Territorial ; Plan de Déplacement Urbain ; Plan Local d'Urbanisme intercommunal ; Plan Régional Santé-Environnement, etc.

---

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/4/19/DEVR1710772A/jo/texte> Arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air ambiant